

Chariot de travail (Vhc.spécial)	Marque <b>C L A A S</b>	Type <b>C o n s u l</b>	Fiche d'homologation n° CH <u>5160 04</u>
-------------------------------------	----------------------------	----------------------------	--

**MOYENS D'IDENTIFICATION** "Claas" devant, à l'arrière et de côté sur le véhicule  
 "Consul" de chaque côté sur le canal d'évacuation de la paille et sur plaquette du constructeur à droite sur le support du moteur

Numéro du châssis frappé A droite latéralement sur le support du moteur et s. plaquette constr.  
 Signe d'identification du moteur frappé "236" sur le bloc-moteur à côté de la dynamo  
 Constructeur CLAAS frères, HARSEWINKEL (D) Importateur \*

**CHASSIS** Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement S.r.avant  
 Direction ORBITROL hydrostat. Assistance hydraulique  
 Frein de service Méc. disque s.arbre de transmission, double  
 Frein auxiliaire Méc. câble, s-r.AV (pédales avec cliquet  
 Frein stationn<sup>t</sup>. mâchoires s.arbre intermédiaire  
 Transmission Variateur comb.av.boîte méc Nombre vit. 3  
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 20 km/h

**MOTEUR** Genre En ligne Temps 4  
 Marque PERKINS Carbur. mazout  
 Type 236  
 Position à l'avant Nombre cyl. 4  
 Alésage 98,4 Course 127  
 Cylindr. 3860 cm<sup>3</sup> CV-Impot 19,67  
 CV-puiss. 68 (DIN) à 2000 t/m  
 Refroidissement Eau  
 Bruit 85 dB (B) à 2000 t/m  
 Amortissement bruit 1 pot échappem<sup>t</sup>  
460 x 130 Ø mm

**CARROSSERIE** Forme moissonneuse-batteuse - sur demande, cabine  
av. porte coulissante et 2 essuie-glaces électriques  
 Nombre de places : Total 1 ; AV 1 milieu     ; AR     ; Places debout    

**DIMENSIONS**

	Voie	AV <u>2090</u>	AR <u>1340</u>
	Diam. braquage	G <u>11,0</u>	DR <u>11,20</u>
Empattement	<u>3300</u> / ( / )		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>7600</u>		
Largeur	<u>3080</u>		
Hauteur	<u>3230</u>		
Porte à faux	AV <u>2580</u>		
	AR <u>1720</u>		
	lat. <u>   </u>		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>3570</u>	<u>   </u>	<u>740</u>	<u>4310</u>
Charge utile	<u>   </u>	<u>   </u>	<u>   </u>	<u>   </u>
Poids total	<u>   </u>	<u>   </u>	<u>   </u>	<u>4310</u>
Garantie fabr.	<u>4180</u>	<u>   </u>	<u>1670</u>	<u>5400</u>
Dimens. pneus	<u>13-26 8 P1 /</u>		<u>8.50-12 8 P1</u>	
Charge p. essieu	<u>4040 (1,6)</u>	<u>   </u>	<u>2000 (2,5 att)</u>	
Poids maxi remorquable	<u>   </u>			<u>   </u> kg

EQUIPEMENT ++) Equipement électrique 12 v

Feux de route - Avertisseur optique \_\_\_\_\_  
+) Feux de croisement 2/permanents Feux de position 2/séparés  
Feux de gabarit 2/séparés Feux de brouillard \_\_\_\_\_  
Avertisseur 1/électrique (1 ton) Niv. sonore 94 dB/B)  
Essuie-glace - Lave-glace -  
Feux arrières 2/séparés Catadioptrés AV=2/Ø 75 bl  
Feux stop - : AR=2/Ø 75 rge  
Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue \_\_\_\_\_  
Rétroviseur 2/ g.& dr. 185 x 145mm Indic. vitesse -  
Indic. direction clign. 4/séparés  
AV orange latér. \_\_\_\_\_ AR orange  
Avert. clign. \_\_\_\_\_ Lampes de travail S.dém. av. lpe  
Feux complémentaires : Feu tournant jaune av. lampe-tém.  
1 câble d'arrêt 260 x 140 mm

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Chariot de travail (Vhc.spécial)  
Marque & type CLAAS Consul  
Chassis n° \_\_\_\_\_ (selon véhicule)  
Homologation n° CH 5160 04  
Forme de la carr. moissonneuse-Batteuse  
Couleur \_\_\_\_\_ (selon véhicule)  
Places ass. : Total 2 ( \_\_\_\_\_ avant)  
Poids à vide 4310 Carburant mazout  
CV 19,67  
Charge utile \_\_\_\_\_ Cylindrée 3860 cm<sup>3</sup>  
Poids total 4310 Poids de l'ensemble \_\_\_\_\_

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: +) Ampoules av. dispositif antiéblouissant (point noir)

- \* ) Importateurs : ALLAMAND S.A., MORGES/VD - LANDMASCHINEN A.G., BERNE-Bümpliz  
FRIED, Landmaschinen A.G., KOBLENZ/AG - Hs. MEYER, Landmaschinen, MARTHALEN/ZH
- ++) Signalisation jaune et noir : avant sur les barres de protection, arrière sur canal d'évacuation de la paille, sur entrée d'air du moteur, arrière sur témoin de largeur et sur l'échelle du poste de conduite.

A inscrire sur le permis de circulation, page 4 :

- Les diviseurs int. et ext. et les doigts releveurs doivent être démontés
- 2 barres de protection (inférieure avec 2 lentilles blanches) doivent être montées sur le rabatteur.
- La table de coupe doit être assurée avec une barre de sécurité
- Les échelles avant et arrière doivent être relevées et assurées.

Lieu et date de l'expertise

BERNE, le 11. 7.1968/6.8.1968

La commission d'expertise